



PANEL 6 (Salle des fêtes)

La transition écologique et la gouvernance urbaine

Pour ce 6^{ème} panel sur « **la transition écologique et la gouvernance urbaine** », Yves CABANNES, le modérateur, ouvre la séance par la présentation des panélistes.

Le premier conférencier, **Éric PIOLLE**, intervient sur la réduction des gaz à effet de serre passe par une prise de conscience collective. Il invite tout un chacun à adopter le principe de la démocratie participative en vue d'améliorer les conditions de vie. En présentant l'exemple de Grenoble, qui enregistre des coopératives dans le domaine énergétique, le panéliste affirme que la participation citoyenne a permis de poser le problème de la transition écologique.

Mme Espérance, la seconde panéliste, se prononce sur la démocratie participative dans la gestion quotidienne de la municipalité. En guise d'exemple, elle relate le cas de la province du Sud-Kivu. Cette province subit des dégâts environnementaux dus à l'abondance pluviométrique. La réhabilitation des espaces dégradés passe par une sensibilisation des jeunes et des cadres de diverses communautés qui se sont appropriées différents projets. Dans certains endroits les communautés ont participé en apportant du matériel. Cette participation a permis de faire face à certaines difficultés. L'appropriation de ces actions par la communauté permet de résoudre les problèmes locaux sans attendre forcément l'intervention de l'Etat. **Mme Espérance** déduit que le budget participatif est une bonne expérience.

La troisième intervention, dite par Paul TESTARD, s'attarde sur l'ambition de l'association « MOI JEU TRIE ». L'objectif est de créer des citoyens d'aujourd'hui et ceux de demain à travers l'éducation et la formation des enfants à la préservation de l'environnement, afin d'atteindre la transition écologique dans les territoires. Ces enfants seront donc la clé de voûte des territoires écologiques de demain. Un véritable impact de cette action sera réalisable si l'on parvient à atteindre l'ambition d'un million d'enfants à l'horizon 2025. En outre, le conférencier mentionne que la transition écologique engendre un vrai enjeu financier pour les municipalités, qui en dépit de leurs moyens financiers insuffisants, doivent allouer 3% de leurs budgets.

Avec les activités de « MOI JEU TRIE » nous avons pu tirer 4 leçons ;

- Les enfants peuvent participer à la transition écologique,
- Il faut penser à valoriser le déchet perçu comme facteur de maladie, mais qui peut être utilisé comme une source d'énergie,
- Les maires ne peuvent pas agir seuls, il leur faut créer des écosystèmes territoriaux,
- La création de richesses et d'emplois est favorisée par la transition écologique

La quatrième (4) communication proposée par **ABOUA Gustave** traite de la question environnementale, qui est une préoccupation pour l'Etat ivoirien. En 1996, un code de l'environnement, qui nécessitait l'implication de tous, avait été mis en place par le gouvernement. Il affirme que la banque mondiale apporte son appui aux actions liées à l'environnement. Parlant de la gestion participative, le meilleur exemple est celui des ordures ménagères, où des taxes sont imposées aux populations à travers les factures CIE/SODECI. Le développement durable et la démarche participative sont en implémentation en Côte d'Ivoire.

Le Chef de la coopération UE présente la cinquième (5) communication sur l'importance de la transition énergétique. Il fait remarquer que 50 % de la consommation en électricité est le fait d'un groupe restreint d'entreprise. Répondant à question du « comment financer la transition écologique ? ». Il propose deux solutions que sont :

- La mise en place d'une coopération décentralisée,
- L'inclusion de toutes les couches à la démocratie participative.

À la suite de l'intervention des panélistes, des échanges avec les participants ont porté sur différents points :

-Une première intervention est celle de la sénatrice DAO Gabala. Elle qui proposait que l'on mette l'accent sur le capital humain. Il est possible de parler de transition écologique, de développement participatif, de durabilité, à condition d'investir dans « l'Humain ». Pour montrer l'importance d'investir dans le capital humain, elle incite à la réflexion sur les problèmes sociaux qui affectent l'instruction, l'alimentation et le manque d'identité des enfants, futur acteur de la transition écologique, à l'Etat Civil.

-Un second intervenant a émis le désir de savoir si la Côte d'Ivoire compte assez d'entreprise dans la valorisation des déchets.

-Un troisième intervenant pose la question de savoir « Comment Grenoble est parvenu à être la ville verte ».

Les réponses suivantes sont apportées par les panélistes

Selon ABOUA Gustave, il existe quelques structures qui interviennent dans la valorisation des déchets en Côte d'Ivoire, même si celles-ci ne sont pas connues.

Pour Paul TESTARD, il est évident qu'un enfant qui n'a pas d'identité aura du mal à être un agent de la transition urbaine, mais il faut retenir par expérience que lorsque les enfants font de la sensibilisation les parents ont une oreille attentive.

Éric PIOLLE répond que pour parvenir à la ville verte, il existe plusieurs stratégies. Cependant, à Grenoble, il a fallu dénouer le nœud entre les élus et les habitants. Le choix de se départir des attributs classiques du pouvoir ont été fait. Ce choix stratégique a consisté à changer le comportement des élus en supprimant les voitures des élus et en promouvant le déplacement à vélo. Par ailleurs, il faut fondre le comportement des élus à ceux des populations, le but étant de créer une coalition du changement entre les élus, l'administration et la population.